

## Arrêté préfectoral

Un arrêté préfectoral en date du 4 avril 2005 stipule qu'aucune application de produit phytosanitaire ne doit être réalisée à proximité des fossés, canaux, cours d'eau et points d'eau. Cet arrêté s'applique à tous : collectivités, entrepreneurs, agriculteurs, particuliers... Le traitement des bouches d'égout, des avaloirs et des caniveaux est également interdit. Ces interdictions s'appliquent même s'il n'y a pas d'eau au moment du traitement. En effet, un fossé qui est sec une partie de l'année peut participer, notamment en hiver, à l'alimentation du cours d'eau principal.

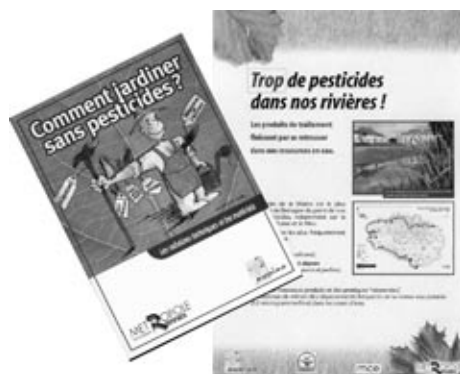
## L'action du Pays des vallons de Vilaine

Le Pays des Vallons de Vilaine mène une action de sensibilisation à l'usage des pesticides par les collectivités locales et le grand public. Une chargée de mission du Pays propose depuis le 1er février 2005 (ce, pendant un an) des rencontres thématiques (techniques alternatives...), des formations du personnel communal et réalise les plans de désherbage des communes...

Cette opération est une mission d'expertise et d'animation, visant à contribuer à une meilleure acceptation de la végétation spontanée par le grand public et les collectivités locales.

Le plan de désherbage veut aider les communes à avoir de meilleures pratiques en matière de désherbage. Il prend en compte les évolutions des objectifs et des mentalités, ainsi que les évolutions techniques au fur et à mesure de leur disponibilité.

Des livrets pédagogiques « Comment jardiner sans pesticides », destinés aux jardiniers amateurs, sont disponibles auprès du Pays des Vallons de Vilaine.



▲ Une exposition itinérante est mise en place par le Pays et circule dans les communes. Un petit livret très utile est offert.

## Les pesticides, un grand mal pour un petit bien

**Les pesticides sont essentiellement des produits chimiques destinés à combattre les « ennemis » des cultures. Autrement dit, ce sont des poisons qui ne peuvent donc être considérés comme des produits anodins.**

Les pesticides n'atteignent pas toujours leur cible. Ils peuvent se volatiliser (on les retrouve alors dans l'air et dans l'eau de pluie), ruisseler ou être lessivés (on les retrouve alors dans les eaux de surface ou les eaux souterraines), être absorbés par les plantes, les animaux ou les micro-organismes du sol (on les retrouve dans les chaînes alimentaires) ou rester dans le sol. L'impact d'un pesticide sur l'environnement est fonction de sa toxicité et de sa vitesse de dégradation.

Sur un sol imperméable (bitume, pavés, etc), à la différence d'une terre de jardin riche en bactéries et micro-organismes, la dégradation sera très lente. Dès la première pluie après le traitement, les résidus de pesticides ruisselleront directement dans les eaux superficielles et contamineront celles-ci.

Il n'existe pas de moyens d'éviter les risques à long terme que peuvent provoquer les pesticides sur la santé et sur l'environnement, si ce n'est d'en éviter au maximum l'utilisation.

Les agriculteurs, les administrations et les collectivités, tous utilisateurs de pesticides,

sont les principaux responsables de la pollution des eaux par ces produits.

Le jardinier amateur est lui aussi concerné : chacun fait souvent l'amalgame entre « jardin propre et beau » et « jardin traité ». Une autre manière de jardiner est possible. Cette alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires implique certainement une autre façon de concevoir le jardin et l'esthétique du jardin. Qui a décrété qu'une pelouse parsemée de pâquerettes et de véroniques est une pelouse laide ?

Chacun intervient pour un oui ou pour un non, sans toujours bien mesurer l'importance ou la nature du problème rencontré et sans se soucier de l'équilibre naturel du jardin. Ce choix s'accompagne bien souvent d'une mauvaise utilisation du produit. Pour être sûr que le traitement soit efficace, n'a-t-on pas tendance à augmenter un peu la dose ? Respecte-t-on les usages autorisés, les périodes de traitement, ... ? Bien souvent, plus on traite, plus il faut traiter.

Enfin et surtout par ignorance ou par indifférence, on traite des surfaces, qui soit directement, soit par ruissellement contaminent les eaux. Le désherbage chimique des fossés, pente de garage, abords de puits ou de ruisseaux, grille d'écoulement des eaux, terrasses, allées gravillonnées, ... entraîne une pollution des eaux quasi inéluctable.



▲ Le traitement des parcelles agricoles aux désherbants chimiques a un lourd impact sur l'environnement



▲ Les désherbants chimiques répandus sur les fossés par les particuliers contaminent directement l'eau

## 12 règles pour un jardin sans pesticide

### Règle 1 : Placez la bonne plante au bon endroit

Une plante qui requiert de l'ombre sera beaucoup plus vulnérable à la sécheresse et aux ravageurs si vous la plantez en plein soleil dans un sol sec. D'où l'importance de choisir des végétaux bien adaptés à vos conditions de croissance.

Dans la plupart des cas, il vaut mieux déplacer une plante qui n'est visiblement pas à la bonne place que d'essayer de la maintenir en santé en utilisant des pesticides.

### Règle 2 : Privilégiez les plantes résistantes aux ravageurs et aux maladies

Même dans de bonnes conditions de croissance, certaines plantes demeurent particulièrement sensibles aux ravageurs et aux maladies.

À moins que vous ne soyez prêts à mettre beaucoup de temps et d'efforts pour les maintenir belles et en santé, la meilleure solution consiste à les remplacer par des végétaux plus robustes.

### Règle 3 : Créez un milieu diversifié

Dans un écosystème naturel, une multitude d'organismes vivent en interdépendance. Dans ce milieu diversifié, les populations de proies et de prédateurs tendent à s'équilibrer. Ainsi, les pucerons qui se régalaient d'un chèvrefeuille sont dévorés par les coccinelles, qui sont à leur tour mangées par les oiseaux.

Pour imiter cette dynamique naturelle, il faut planter plusieurs familles, genres et espèces de plantes afin d'attirer un grand nombre d'organismes vivants qui entreront en interrelation. Il faut surtout éviter les monocultures.

### Règle 4 : Attirez les prédateurs naturels

Les plantes à fleurs qui produisent du nectar, du pollen et des fruits, sont une bonne source de nourriture pour

les prédateurs naturels (insectes, acariens, oiseaux...) qui se nourrissent ou parasitent les organismes nuisibles. Plusieurs plantes attrayantes pour les insectes bénéfiques appartiennent aux familles de la carotte (Apiacées), de la moutarde (Brassicacées), de la menthe (Lamiacées) et de la marguerite (Astéracées).

### Règle 5 : Amendez régulièrement le sol avec du compost

Le compost est à la fois l'amendement et le fertilisant par excellence au jardin : il ensemence le sol en micro-organismes, il sert d'abri et de nourriture à ces derniers, il améliore la structure du sol, il équilibre le pH et il fournit les éléments nutritifs essentiels aux végétaux.

### Règle 6 : Fertilisez avec des engrais naturels

Dans un programme de fertilisation écologique, les engrais naturels servent de compléments aux composts. Ils peuvent être d'origine organique (résidus de végétaux ou d'animaux) ou minérale (roches broyées).

### Règle 7 : Utilisez davantage les paillis

Un paillis maintient le sol frais et humide durant l'été, réduit la croissance des mauvaises herbes et, en s'incorporant à la terre, augmente la capacité de rétention de l'eau et des éléments nutritifs du sol.

### Règle 8 : Arrosez ce qui a besoin de l'être

Une plante bien adaptée à son milieu de croissance ne devrait pas avoir besoin d'être arrosée en dehors des périodes de sécheresse prolongée.

Les végétaux qui ont besoin d'eau doivent être arrosés en profondeur. Dans la mesure du possible, évitez de mouiller le feuillage car l'humidité favorise le développement des maladies fongiques.

### Règle 9 : Taillez les arbres et les arbustes adéquatement

L'objectif principal de la taille est de maintenir les végétaux en bonne santé. Les branches mortes, malades ou endommagées doivent être éliminées le plus rapidement possible.

Par ailleurs, les tailles qui ont pour but d'éclaircir la ramure des arbres et des arbustes trop denses favorisent une meilleure pénétration de l'air et de la lumière, les rendant moins susceptibles aux ravageurs et aux maladies.

### Règle 10 : Éliminez les sources d'infestation

Il est possible de prévenir ou du moins d'atténuer certains problèmes en éliminant les foyers d'infestation. Par exemple :

en désinfectant vos outils régulièrement pour éliminer les bactéries, les virus ou les spores de champignon qui se transmettent d'une plante à l'autre;  
en éliminant les débris végétaux atteints d'une maladie ou infestés de ravageurs;  
en coupant les herbes indésirables avant qu'elles ne produisent des semences.

### Règle 11 : Gardez un œil sur vos plantes.

Évidemment, un jardin bien entretenu n'est pas à l'abri de tous les problèmes. C'est pourquoi, il faut être attentif aux anomalies visibles sur les plantes : feuilles rongées, tachées ou décolorées, pousses recourbées, présence de galles et de décolorations sur les branches, etc.

### Règle 12 : Utilisez les pesticides à faible impact en dernier recours

Si l'emploi de pesticides s'avère inévitable, choisissez des produits à faible impact. Ils sont peu toxiques, à court ou à long terme, pour la santé humaine et l'environnement. Ils se dégradent rapidement et la plupart d'entre eux détruisent les organismes nuisibles avec un minimum d'effets sur les organismes utiles.

